

République Française



Ville de Pont-Sainte-Marie
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

**Extrait du registre
des délibérations de la commune
de PONT-SAINT-MARIE
séance du 7 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix heures, le Conseil Municipal de PONT-SAINT-MARIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Pascal LANDREAT, Maire

Présent(es) : M. Pascal LANDREAT, Maire, M. Denis DEFER, Mme Cathy PLAQUEVENT, M. Bruno HAILLOT, adjoints
M. Christian COSTE, M. Jean-Michel PALENGAT, Mme Danielle ROUSSARD, Mme Janine PINKOWICZ, Mme Martine HENRIOT-JEHEL, Mme Joëlle GUINOT-HARTERT, M. Mircéa CARUNTA-FOUCARD, Mme Marie-Cécile JACQUES, Mme Sylvie FERRIOT, M. Gérald MANCE, Mme Carole SEREND, M. Mamadou DIALLO, M. Vincent VOILLEQUIN, M. Cyril CORNU, M. Julien SALLIC, Mme Marjorie PREVOT, M. Didier FREVILLE, Mme Alexandra PEUCH, conseillers municipaux

Absent(e) et représenté(e) : M. Laurent SINDRES-DUBOIS représenté par M. Denis DEFER, Mme Véronique HEUILLARD représentée par M. Bruno HAILLOT, M. Joël COFFINET représenté par Mme Marie-Cécile JACQUES, Mme Nicole BARBERY représentée par Mme Janine PINKOWICZ, M. Philippe JOURNIAC représenté par M. Pascal LANDREAT, Mme Sandrine MIDAVAINNE représentée par M. Mamadou DIALLO, Mme Séverine STAB représentée par M. Vincent VOILLEQUIN

Secrétaire de Séance : M. Mamadou DIALLO

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 29
En exercice : 29
Votants : 29
N° délibération : 2026-04-06

Date de la convocation : 31-03-2026
Date d'affichage de la convocation : 31-03-2026
Acte rendu exécutoire : 09-04-2026

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU COMITE DE TOURISME DE LA REGION TROYENNE (CTRT)

Rapporteur : Pascal LANDREAT

Exposé des motifs,

Le Comité de Tourisme de la Région de Troyes (CTRT) est un acteur majeur du développement et de la promotion touristique du territoire troyen et de ses communes adhérentes.

À ce titre, le CTRT mène de nombreuses actions au service des collectivités, parmi lesquelles :

- L'organisation et l'animation de formations, notamment à destination des élus, agents communaux et bénévoles associatifs, en particulier dans le domaine du fleurissement et du cadre de vie ;
- La coordination et l'organisation du concours de fleurissement, contribuant à l'amélioration du cadre de vie, à l'attractivité des communes et à la valorisation de l'engagement citoyen ;
- Une implication active dans la promotion touristique du territoire, en lien avec les acteurs locaux ;
- La mise en valeur d'actions en faveur du développement durable, intégrant les enjeux environnementaux, paysagers et touristiques.

Conformément aux statuts du Comité de Tourisme de la Région de Troyes, chaque commune adhérente doit désigner deux représentants appelés à siéger au sein de cette instance.

Il est donc proposé au Conseil municipal de procéder à la désignation des représentants de la commune de Pont-Sainte-Marie au Comité de Tourisme de la Région de Troyes.

M. le Maire propose les 2 représentants suivants :

- Janine PINKOWICZ
- Danielle ROUSSARD

Mme Séverine STAB présente également sa candidature.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à la majorité membres présents :

- **DE DESIGNER** Janine PINKOWICZ et Danielle ROUSSARD, représentants du conseil municipal au CTRT

Pour : 24

Contre : 5

Vincent VOILLEQUIN – Séverine STAB – Cyril CORNU – Julien
SALLIC – Marjorie PREVOT



Le Maire,

Pascal LANDREAT